

# L'appel au désistement du Parti communiste en faveur de M. Mitterrand provoque des remous

Le Parti communiste français devait réunir son comité central, le mercredi 27 avril à son siège de la place du Colonel-Fabien, pour arrêter et rendre publique sa position pour le second tour de l'élection présidentielle. Le rapport introductif intitulé « La situation politique après le premier tour de l'élection présidentielle et nos tâches » devait être présenté par le secrétaire général,

Dans sa sagesse, le dicton populaire dit qu'il n'est pas rare de récolter ce que l'on a soi-même semé. C'est précisément à ce bon sens que l'équipe de M. Marchais est aujourd'hui confrontée. Après avoir épuré le parti de ses éléments jugés les moins fiables, ceux de la génération du programme commun, dont beaucoup, il faut le reconnaître, ont déserté d'eux-mêmes, préférant le divorce choisi à l'exclusion subie, et avoir fait « monter », depuis le vingt-cinquième congrès de février 1985, la nouvelle génération de « l'union à la base », bien moins formée politiquement, la direction du PCF se trouve face à un double problème qui peut régler définitivement

socialisme au cours des réunions des comités fédéraux de lundi soir. Il s'agissait de prendre « l'avis » de la base au sujet de l'attitude à adopter pour le second tour présidentiel. Dans chacune d'entre elles, les membres du comité central présents ont défendu un « désistement avec réserves » pour le candidat socialiste. Cela ne s'est pas passé sans mal.

Au cours de ses sessions départementales, les dirigeants nationaux du PCF qui étaient porteurs de l'analyse du bureau politique ont présenté, la plupart du temps, quatre questions sur lesquelles les dirigeants locaux étaient invités à se prononcer. Ce sont, en substance, les

M. Georges Marchais. Il se confirme, ainsi que le Monde l'annonçait dans ses éditions datées de mercredi, que le PCF devrait appeler à battre la droite et l'extrême droite, donc à voter pour M. François Mitterrand. Il se confirme également que certaines réunions de comités fédéraux, lundi soir, ont été particulièrement houleuses ou n'ont abouti à aucun vote.

désistement. Dans le Loir-et-Cher, « le débat a été serré » et la fédération « hésite sur l'attitude à adopter », indique l'AFP, qui souligne les « avis unanimes », sans en donner la teneur, des fédérations de l'Ille-et-Vilaine, de la Vendée et de la Saône-et-Loire.

## « La démocratie leur fait peur »

Selon les informations recueillies par le Monde, la Creuse serait dans l'indécision, la majorité des membres du comité fédéral normalisé de la Haute-Vienne se seraient prononcés contre le désistement au cours d'une réunion de près de six heures, le débat aurait été « confus » dans l'Allier, le département de M. André Lajoinie. En Haute-Garonne, M. René Piquet, membre du bureau politique, s'est engagé à transmettre les avis divergents de l'instance départementale à la direction du parti. En Haute-Corse, on ne signale pas « de grosse contestation ». Le Pas-de-Calais, l'Aisne et le Gard ont exprimé, avec des nuances quant au soutien à M. Mitterrand, leur volonté de « battre la droite ».

Comme cela était prévisible, la fédération du Doubs, dont le premier secrétaire n'est pas reconnu par la direction nationale, a adopté un texte appelant à « battre la droite et l'extrême droite », mais « sans se faire d'illusions sur le candidat qui sera élu ». Celle de la Corse-du-Sud qui tenait sa réunion en présence de M. Pierre Sotura, trésorier du parti, aurait engagé un long débat sur l'attitude au second tour qui portait essentiellement sur la forme de l'appel à battre la droite. Selon un membre du comité fédéral, l'envoyé du comité central « avait la volonté d'écouter les propositions ».

Dans un article intitulé « Nouvelle opération anticommuniste », « La démocratie leur fait peur », l'Humanité du 27 avril rend largement compte d'un article du Monde de la veille concernant la réunion houleuse du comité fédéral de Meurthe-et-Moselle. M<sup>me</sup> Claude Fischer, le premier secrétaire fédéral, dément « ces affabulations » et précise qu'un « vrai débat, serein et démocratique » s'est déroulé. Le Monde confirme ses informations.

Au cours de cette réunion, le représentant de l'union départementale CGT s'est opposé au désistement en faveur de M. Mitterrand pour « responsabiliser nos électeurs » et le représentant de l'Union des étudiants communistes (UEC) a déclaré : « On a commencé à reconstruire le parti à Nancy ». Battu par M. Waechter (4,47 %) et M. Juquin (2,44 %), M. Lajoinie a réalisé un score de 2,37 % des voix dans la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

OLIVIER BIFFAUD.

# Dans la plupart des villes

## VILLES DE GAUCHE OÙ LES CANDIDATS DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE SONT MAJORITAIRES

AIN : Bourg-en-Bresse (PS), Bellegarde-sur-Valserine (PC).  
 HAUTES-ALPES : Briançon (PS).  
 ALPES-MARITIMES : Beausoleil (PC).  
 AVEYRON : Millau (PS).  
 BOUCHES-DU-RHÔNE : Marseille (PS), Allauch (PS), Aubagne (PC), La Ciotat (PC), Istres (PS)\*, Les Pennes-Mirabeau (PS), Vitrolles (PS).  
 CHER : Bourges (PC)\*.  
 HAUTE-CORSE : Calvi (div. g.).  
 CÔTE-D'OR : Montbard (PC).  
 CREUSE : Aubusson (PS).  
 DORDOGNE : Bergerac (PS).  
 DOUBS : Besançon (PS), Montbéliard (PS)\*.  
 DROME : Valence (PS), Bourg-lès-Valence (PS), Montélimar (PS), Romans-sur-Isère (PS).  
 EURE : Evreux (PC).  
 EURE-ET-LOIR : Chartres (PS), Nogent-le-Rotrou (MRG).  
 FINISTÈRE : Douarnenez (PC)\*, Plougastel-Daoulas (PS).  
 GARD : Bagnols-sur-Cèze (PS), La Grand-Combe (PS).  
 HÉRAULT : Montpellier (PS).  
 INDRE : Le Blanc (PS).  
 ISÈRE : Bourgoin-Jallieu (PS), Saint-Egrève (PS), Vienne (PS).  
 JURA : Lons-le-Saulnier (PC).  
 LANDES : Mont-de-Marsan (PS).  
 LOIR-ET-CHER : Romorantin-Lanthenay (PS)\*.  
 LOIRE : Roanne (PS), Saint-Chamond (PS).  
 LOIRET : Saint-Jean-de-Braye (PS)\*, Saint-Jean-de-la-Ruelle (PS)\*.  
 LOT-ET-GARONNE : Marmande (PS).  
 MAINE-ET-LOIRE : Angers (ex-PS).  
 MANCHE : Cherbourg (PS).  
 MARNE : Châlons-sur-Marne (PC).  
 HAUTE-MARNE : Langres (PS), Saint-Dizier (PC).  
 MORBIHAN : Lorient (PS)\*.  
 MOSELLE : Thionville (PC), Yutz (PC).

NORD : Lille (PS), Mons-en-Barœul (PS), Wasquehal (PS).  
 ORNE : Alençon (PS), La Ferté-Macé (PS).  
 PAS-DE-CALAIS : Berck (PS).  
 PUY-DE-DÔME : Clermont-Ferrand (PS), Issoire (PS), Riom (PS).  
 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Pau (PS), Billère (PS).  
 HAUTES-PYRÉNÉES : Lourdes (MRG).  
 BAS-RHIN : Schiltigheim (PS).  
 RHÔNE : Bron (PS), Meyzieu (PS), Oullins (PS), Saint-Priest (PS), Villefranche-sur-Saône (PS), Villeurbanne (PS)\*.  
 SAONE-ET-LOIRE : Mâcon (PS).  
 SAVOIE : Saint-Jean-de-Maurienne (PS).  
 HAUTE-SAVOIE : Annemasse (PS), Cran-Gévrier (PS)\*.  
 SOMME : Amiens (PC).  
 TARN : Albi (PS), Castres (PS), Graulhet (PS).  
 TARN-ET-GARONNE : Montauban (PS)\*, Moissac (PS)\*.  
 VAR : La Garde (PC).  
 VAUCLUSE : Apt (PS), Bollène (PC)\*, Cavaillon (PS), Sorgues (PC).  
 VENDÉE : Les Herbiers (div. g.).  
 TERRITOIRE DE BELFORT : Belfort (PS)\*.  
 YVELINES : Conflans-Sainte-Honorine (PS)\*, Houilles (PC), Mantes-la-Jolie (PS), Plaisir (PS), Sartrouville (PC).  
 ESSONNE : Chilly-Mazarin (PS), Juvisy-sur-Orge (PS), Ris-Orangis (PC), Sainte-Geneviève-des-Bois (PC), Saint-Michel-sur-Orge (PC).  
 HAUTS-DE-SEINE : Châtenay-Malabry (PS), Colombes (PC).  
 SEINE-SAINT-DENIS : Clichy-sous-Bois (PC), Livry-Gargan (PS).  
 VAL-DE-MARNE : Fontenay-sous-Bois (PC)\*, Villiers-sur-Marne (PS).  
 VAL-D'OISE : Saint-Ouen-l'Aumône (PS).

Dans les villes marquées d'une \*, la gauche était majoritaire aux élections législatives de 1986.

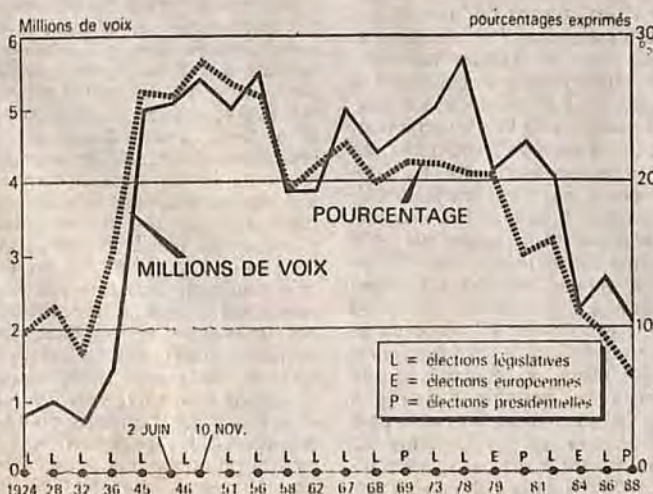
## VILLES DÉTENUES PAR LA DROITE OÙ LES CANDIDATS DE GAUCHE SONT MAJORITAIRES

AISNE : Château-Thierry (UDF-rad)\*, Chauny (UDF-PSD), Hirson (RPR), Saint-Quentin (RPR).  
 ARDENNES : Rethel (CNI)\*.  
 ARIÈGE : Pamiers (RPR).  
 AUBE : La Chapelle-Saint-Luc (div. d.).  
 AUDE : Carcassonne (RPR)\*.  
 BOUCHES-DU-RHÔNE : Arles (div. d.)\*.  
 CALVADOS : Falaise (div. d.)\*, Honfleur (div. d.)\*.  
 CHER : Mehun-sur-Yèvre (div. d.), Saint-Amand-Montrond (RPR)\*.  
 COTES-DU-NORD : Lamballe (RPR)\*, Lannion (RPR), Loudéac (UDF).  
 DOUBS : Valentigney (RPR).  
 EURE : Louviers (RPR), Pont-Audemer (div. d.)\*.  
 FINISTÈRE : Quimper (RPR)\*, Le Relecq-Kerhuon (div. d.).  
 HAUTE-GARONNE : L'Union (div. d.)\*.  
 GERS : Condom (RPR)\*, Fleurance (div. d.)\*.  
 GIRONDE : Pessac (RPR)\*.  
 ILLE-ET-VILAINE : Bruz (UDF-CDS)\*.  
 INDRE : Châteauroux (UDF)\*.  
 INDRE-ET-LOIRE : Chinon (div. d.)\*.  
 ISÈRE : Seyssinet-Pariset (div. d.).  
 JURA : Champagnole (RPR)\*.  
 LANDES : Mimizan (div. d.).  
 LOIRE-ATLANTIQUE : Châteaubriant (div. d.)\*.  
 LOT-ET-GARONNE : Fumel (UDF).  
 MARNE : Epernay (UDF-CDS)\*, Reims (RPR)\*, Vitry-le-François (RPR)\*.  
 MEURTHE-ET-MOSELLE : Dombasle-sur-Meurthe (UDF-CDS).  
 MORBIHAN : Pontivy (UDF-CDS)\*.  
 MOSELLE : Hayange (div. d.)\*, Maizières-lès-Metz (UDF-CDS)\*, Stiring-Wendel (UDF)\*.

NIÈVRE : Decize (div. d.).  
 NORD : Haubourdin (UDF-CDS), Hazebrouck (CNI)\*, Saint-Amand-les-Eaux (UDF-PSD)\*.  
 OISE : Nogent-sur-Oise (div. d.).  
 ORNE : Argentan (UDF-PR)\*.  
 PAS-DE-CALAIS : Etaples (RPR)\*.  
 PUY-DE-DÔME : Courmoulin-d'Auvergne (UDF-PR)\*.  
 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Orthez (UDF).  
 PYRÉNÉES-ORIENTALES : Rivesaltes (RPR)\*, Thuir (UDF-CDS).  
 HAUT-RHIN : Wittenheim (RPR)\*.  
 SAONE-ET-LOIRE : Digoin (div. d.), Montceau-les-Mines (RPR)\*.  
 SARTHE : La Ferté-Bernard (UDF-PR)\*.  
 SEINE-MARITIME : Barentin (app. UDF), Déville-lès-Rouen (UDF-PSD), Fécamp (UDF)\*, Sotteville-lès-Rouen (UDF-rad.).  
 DEUX-SÈVRES : Thouars (div. d.).  
 SOMME : Abbeville (UDF-PSD).  
 HAUTE-VIENNE : Bellac (RPR), Saint-Yrieix-la-Perche (UDF).  
 SEINE-ET-MARNE : Dammarie-les-Lys (RPR)\*, Montereau-Faut-Yonne (RPR)\*, Villeparisis (div. d.)\*.  
 ESSONNE : Brétigny-sur-Orge (RPR)\*, Epinay-sous-Sénart (RPR)\*.  
 HAUTS-DE-SEINE : Villeneuve-la-Garenne (UDF-CDS)\*.  
 VAL-DE-MARNE : Limeil-Brévannes (RPR)\*, Villeneuve-Saint-Georges (UDF-PSD).  
 VAL-D'OISE : Goussainville (RPR), Sarcelles (div. d.).

Dans les villes marquées d'une \*, la droite et l'extrême droite étaient majoritaires aux élections législatives de 1986.

## L'évolution des suffrages du PCF de 1924 à 1988



le sort du premier parti de la France de la Libération. Deux lignes s'affrontent ouvertement au sein de cette formation politique et les représentants de celle qui a eu les honneurs de la direction, ces dernières années, sont en passe de se rebeller contre ceux-là mêmes qui leur ont donné une existence. Certes, le PCF n'est pas devenu ingouvernable, mais certains n'hésitent pas à dire qu'il n'est plus gouverné.

Si d'aucuns imaginent, dans ces conditions, que le moment est propice pour une offensive générale contre M. Marchais, ils ne peuvent oublier, et le passé le prouve, que le secrétaire général sait, habilement, tirer profit de ce genre de situation pour apparaître comme le dernier recours, le point-pivot qui assure l'équilibre du parti.

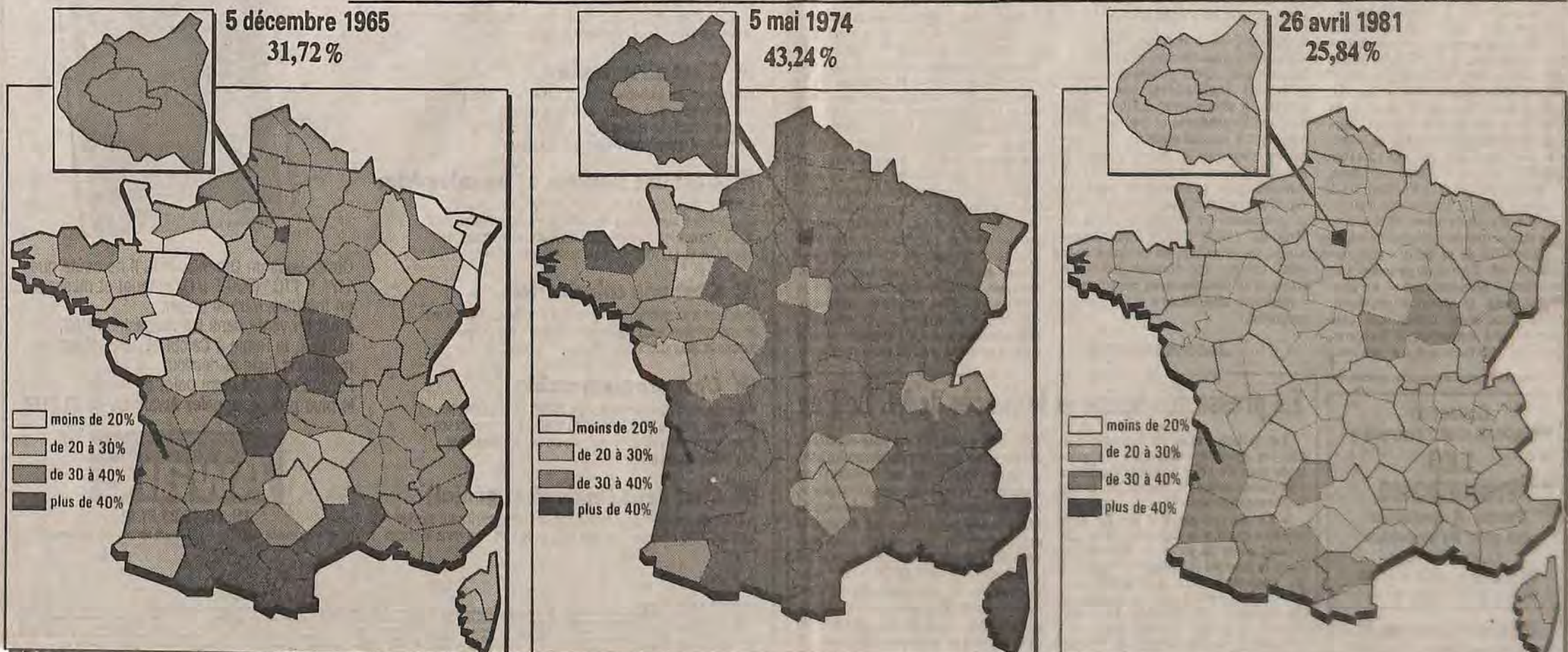
Comme on pouvait l'imaginer à la veille du dernier congrès du PCF (le Monde du 2 décembre 1987), les tenants de la ligne développée dans les mois qui ont suivi la rupture gouvernementale avec les socialistes en juillet 1984, ceux qui ont été chouchoutés par la direction pendant près de quatre ans ont laissé éclater leur sectarisme et leur anti-

suivantes : peut-on prendre le risque de s'abstenir ? Il faut examiner, dans ce cas, les conséquences sur le mouvement populaire. Appeler à voter Mitterrand, est-ce remettre en cause nos propositions ? Après le 8 mai, allons-nous renoncer à nos critiques ?

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour comprendre que les réponses sont contenues dans l'intitulé même des questions : s'abstenir est un risque qu'il ne faut pas prendre car les conséquences sur le mouvement populaire seraient dramatiques. En revanche, appeler à voter Mitterrand ne remettrait nullement en cause les propositions du PCF qui, loin de taire ses critiques, animera les luttes sociales. Pour huiler qu'il paraisse, ce raisonnement en escalier, qu'il serait abusif de qualifier de dialectique, n'a pas eu l'heur de convaincre les « durs » des comités fédéraux.

Selon un décompte établi par l'AFP, des directions fédérales se sont même parfois divisées en trois attitudes : désistement, abstention ou liberté de vote. Dans les Vosges, précise l'agence de presse, huit membres seulement sur les vingt-cinq du comité fédéral ont prôné un

## L'évolution des voix de M. Mitterrand de 1965 à 1988, au premier tour





Une manifestation de « résistance syndicale à la parade du Front national » du 1<sup>er</sup> mai pourrait être organisée dimanche en riposte au défilé du Front national. Le président du FN, M. Jean-Marie Le Pen, souhaite en effet célébrer en même temps la fête du Travail et celle de Jeanne d'Arc, qui tombe habituellement le 8 mai, jour du second tour de scrutin. M. Jack Bontemps, secrétaire général de la région parisienne CFTD a indiqué, le mardi 26 avril, que si un accord intervenait mercredi à l'issue de la réunion qui doit avoir lieu à la Bourse du travail, un cortège se rassemblerait symboliquement au métro Charronne. En 1962, neuf personnes avaient trouvé la

mort à l'entrée de la station de métro pendant une manifestation contre les attentats de l'OAS.

D'autre part, dans le Midi où le FN a remporté dimanche soir ses plus grands succès, les amis de M. Le Pen commencent à faire monter la pression. « Nous avons précipité la chute des baristes dans le Var », estime M<sup>me</sup> Yann Piat, député FN et responsable de ce parti dans le Var. « L'heure n'est pas aux négociations. Nous sommes en mesure de nous imposer par nous-mêmes... Et c'est nous qui attendons des ralliements de militants de droite vers le FN. » Selon M<sup>me</sup> Piat, « des baristes influents » auraient fait savoir qu'il y avait « des possibilités de travailler » avec le FN « dans le cadre des prochaines

consultations locales ou régionales [...]. Il se pourrait bien que je me présente à Toulon ou à Hyères. Mais ma préférence serait pour Fréjus. J'aimerais guerroyer contre Léotard. Pour le plaisir de le battre et pour le panache. »

A Nice, M. Jacques Médecin, député RPR et maire de la ville, a été hué mardi soir par une centaine de militants FN massés devant le monument aux morts de la ville. « Ce parti est en fait manoeuvré, surtout en province et à Nice, par des gens totalement irresponsables », a protesté M. Médecin qui a soutenu M. Chirac dans sa campagne. « Quand on se prétend professeur de patriotisme et de nationalisme, on n'insulte pas à la fois un homme public et la mémoire de soldats

français sur la dalle sacrée d'un monument qui commémore les morts des deux guerres et des guerres coloniales. » L'incident s'est déroulé au cours d'un hommage rendu aux gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie, à l'appel du Comité d'action patriotique, du Front national et d'associations d'anciens combattants.

Enfin, du côté des élus centristes alsaciens l'heure est à l'introspection. « Est-ce que nous, les élus en place avons su utiliser un style proche de l'homme de la rue ? Est-ce qu'il n'y a pas un mea culpa à faire quant au renouvellement du style, voire des hommes ? » s'est interrogé mardi au Sénat M. Daniel Hoeffel, sénateur centriste, président du conseil général du Bas-Rhin.

## La « majorité alsacienne » n'est plus la majorité

STRASBOURG  
de notre correspondant

« Si l'Alsace avait voté seule dimanche, le second tour opposerait MM. François Mitterrand et Jean-Marie Le Pen » ; cette boutade désabusée d'un élu strasbourgeois s'appuie sur les chiffres : dans le Bas-Rhin, avec 21,9% des suffrages et dans le Haut-Rhin avec 21,7%, M. Le Pen est en seconde position, trois points devant M. Raymond Barre, quatre points devant M. Jacques Chirac. Cet ordre n'est modifié que dans les cantons du centre-ville strasbourgeois, qui ont préféré MM. Barre et Chirac.

Le score du candidat du Front national est sans précédent dans la région. En 1974, au premier tour du scrutin présidentiel, le candidat Le Pen avait obtenu 0,4% des voix. Il était absent en 1981, tandis que, aux législatives de mars 1986, les listes conduites par MM. Robert Spieler et Gérard Freulet réalisaient respectivement 13,1% des voix bas-rhinois et 14,5% des voix haut-rhinoises.

Cette rapide montée du Front national en Alsace s'accompagne d'une généralisation géographique : là où le Front national était fort, il le devient plus encore, là où il était discret, il s'affirme. A Mulhouse, un électeur sur quatre a choisi M. Le Pen, tandis que dans le canton de Drulingen (Bas-Rhin), le score du Front national passe de 12% à 26,71% et à La Petite-Pierre (Bas-Rhin) de 10% à 26%. Seuls quelques cantons strasbourgeois, dans les quartiers de l'Esplanade, de l'Orangerie ou de la cathédrale, résistent et n'accordent à M. Le Pen que des scores proches de la moyenne nationale.

A l'évidence, le vote pour le Front national en Alsace n'est plus seulement limité aux fiefs des banlieues de grandes villes. Le quartier Neuhof, au sud de Strasbourg, et le canton de Mulhouse-Nord lui donnent plus de 25% des voix, mais on retrouve des chiffres semblables dans la campagne alsacienne et même dans le vignoble : 43% des électeurs de Kindwiller, dans le nord de l'Alsace, ont voté Le Pen qui réalise ses meilleurs scores bas-rhinois dans deux cantons ruraux : 27,95% à Barr, 26,7% à Drulingen.

Plusieurs ébauches d'explications sont possibles. Les électeurs sur lesquels s'appuyait jusqu'ici la « majorité alsacienne » UDF-RPR ne se sont pas retrouvés dans les images ou les programmes des candidats Barre et Chirac. L'UDF alsacienne, qui tient les deux conseils généraux, les principales grandes villes, la région, avait pourtant montré la voie : son soutien à M. Barre, derrière le secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, M. Adrien Zeller (UDF-CDS) ou l'ancien ministre, M. Daniel Hoeffel (UDF), était déjà affirmé avant la campagne électorale. Ce n'est que dans la dernière ligne droite que la présence massive des élus UDF au meeting strasbourgeois de M. Chirac a proposé aux électeurs - discrètement - un glissement vers le premier ministre. Même dans leurs terres, ces élus n'ont pas été entendus. A Saverne, dont M. Zeller est le maire,

M. Barre obtient 27% des suffrages, tout juste le score moyen de la liste conduite par M. Zeller aux législatives de 1986. Dans le canton de M. Hoeffel (Strasbourg-Meinau), M. Barre n'obtient que 18,87% des voix contre 21,21% à M. Le Pen et 19,2% à M. Chirac. Il y a là une sérieuse interrogation pour les élus alsaciens eux-mêmes.

### Des facteurs locaux

Certains d'entre eux, notamment dans le Haut-Rhin, ont voulu expliquer la montée du Front national par des facteurs événementiels ; comme la mutinerie de la prison d'Ensisheim, le 16 avril. Or le canton d'Ensisheim (Haut-Rhin) ne donne pas plus de voix à M. Le Pen que d'autres (21,65%) et fait même une fête à M. Mitterrand avec près de 35% des voix.

De fait, le fort succès alsacien de M. Le Pen, qu'on retrouve en Moselle, mais nettement moins dans les Vosges ou en Meurthe-et-Moselle, pourrait bien être lié à des facteurs propres aux trois départements de droit local. L'attitude politique traditionnelle, largement dictée par la religion dans l'Alsace concordataire, a fait long feu. La crise des Eglises, la baisse de leur audience, leur progressif évincement de la vie politique institutionnelle commencent à coûter cher aux familles politiques qui se réclament du christianisme social. Le vote centre droit alsacien - qui avait par exemple permis à M. Giscard d'Estaing de dépasser 48% des suffrages dans le Bas-Rhin dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1981 - appartiendrait au passé. Une part de l'électorat alsacien affirme aujourd'hui son droit à voter vraiment conservateur, sans écouter les réticences de ses notables.

Pour autant, il serait imprudent d'isoler l'effet Le Pen : le vote alsacien de dimanche a été aussi marqué par un doublement des suffrages écologistes, un bon score de M. François Mitterrand, et la poursuite de la baisse d'audience du PC (1,39% sur la région). Les reports de voix au second tour sont très incertains : les voix de M. Antoine Waechter ne sont acquises à personne et l'élection cantonale partielle de Sélestat (Bas-Rhin), dimanche 21 février, a montré qu'en Alsace des voix du Front national pouvaient très bien se reporter sur un socialiste au second tour.

Au-delà du 8 mai, les élus de la « majorité alsacienne » peuvent être préoccupés : dans plusieurs circonscriptions législatives, une « primaire » à droite entre RPR et UDF devient imprudente et pourrait provoquer au second tour des triangulaires délicates à gérer. Dans les grandes villes, le poids du Front national sera préoccupant pour les élections municipales comme pour le président de région, M. Marcel Rudloff (UDF-CDS). Plus largement, les résultats du premier tour vont obliger les états-majors à se demander sérieusement pourquoi la « majorité alsacienne » n'est plus la majorité.

JACQUES FORTIER.

## Le Pen, bombe à retardement de la crise

(Suite de la première page.)

Celles-ci sont absentes chez nos voisins, la République fédérale d'Allemagne ou l'Italie ; celles-là jouent contre l'existence d'une extrême droite puissante, l'expérience d'un passé pas si lointain et encore plus tragique faisant toujours effet de repoussoir.

La forte présence d'immigrés n'est pas une particularité française ; la RFA a ses Turcs, souvent concentrés dans des villes ou des quartiers où le prétendu « seuil de tolérance » est largement dépassé, et la Grande-Bretagne a ses Jamaïcains, sous-citoyens du Commonwealth ; mais si les manifestations du racisme ordinaire n'ont rien à y envier au comportement spontanément méfiant de nos concitoyens, les mouvements nationalistes ne rencontrent pas le même écho qu'ici.

Osons une hypothèse : le résultat du dimanche 24 avril de M. Le Pen est l'explosion d'une bombe à retardement, la première traduction politique de la crise économique liée aux divers chocs pétroliers et camouflée pendant plus de dix ans, d'abord par la politique lénifiante de M. Giscard d'Estaing puis par la croyance artificielle en la croissance pendant les deux premières années de gouvernement socialiste. La spécificité française ne se situe évidemment pas dans la crise économique elle-même, qui a frappé, et parfois très durement, nos voisins, mais dans le refus politique de l'avouer et d'en assumer les conséquences. Les « trente glorieuses » de la reconstruction et de l'industrialisation ne se sont pas terminées en 1982-1983 quand les socialistes ont reconnu l'inanité de leur stratégie économique, mais dès 1973-1974. Seulement personne, ni à droite ni à gauche, ni le patronat ni les syndicats, n'a voulu y croire ; tout le monde a continué, comme si de rien n'était, à profiter des bienfaits de l'Etat-providence financés à grands coups d'inflation ou de déficits budgétaires. L'Etat-providence était depuis longtemps sous perfusion, mais nul n'osait proclamer que le roi était nu. Seul M. Barre, bien tardivement, tira la sonnette d'alarme.

### Le brouillage des idéologies

La classe politique participait à l'anesthésie générale avec la complicité des syndicats, interlocuteurs privilégiés du pouvoir. La gauche, y compris le PCF, entretenait l'illusion en promettant des lendemains radieux. En 1982-1983, le charme est brusquement rompu ; les socialistes et M. Mitterrand convaincu par M. Mauroy comprennent, sous l'effet des contraintes internationales, qu'on ne peut plus maintenir la fiction, que pendant dix ans la France a vécu au-dessus de ses moyens, et ils ont le courage de le dire. Le PS compte sur ses liens avec le mouvement syndical et sur l'impuissance du PCF déclinant, ligoté par sa participation au gouvernement, pour faire passer la pilule chez les salariés. Dans un premier temps, cette hypothèse semble justifiée. La montée du chômage, certes compensée partiellement par des indemnités pourtant de moins en moins élevées, la fin de l'indexation des salaires, les premières atteintes à la Sécurité sociale, ne provoquent que des manifestations sporadiques. Les observateurs s'étonnent même que la restructuration et la modernisation

à marche forcée de l'économie française se fassent apparemment sans douleur.

La rupture sociale viendra de là où on ne l'attendait pas. Pas du mouvement ouvrier, dont les organisations traditionnelles sont en pleine déroute avec la chute du PCF et la désyndicalisation, mais de l'extrême droite, qui désigne les bous émissaires et capitalise le mécontentement des « petites gens », nouveaux pauvres, jeunes sans travail, chômeurs sans espoir de retrouver jamais un emploi, et profite de l'effondrement des références idéologiques traditionnelles. De ce point de vue, la cohabitation n'a rien arrangé parce qu'elle a conforté l'idée de l'incapacité de la classe politique dans son ensemble, l'impuissance des partis établis, la complexité des notables de tous ordres. La social-démocratie comme le libéralisme ont perdu toute crédibilité, pour les paumés, les laissés-pour-compte. Quand les repères sont brouillés, tous les errements idéologiques sont possibles, et l'étranger devient l'emblème de tous nos maux.

Les ingrédients de base de la crise économique et sociale se retrouvent ailleurs en Europe, en RFA, en Italie ou en Grande-Bretagne. Dans les deux premiers pays, le terrorisme a un temps servi d'exutoire et, en Italie, l'économie immergée » tempère les rigueurs de

l'économie officielle. La plus grande homogénéité sociale, les mécanismes de cogestion, l'habitude de l'alternance douce et la traditionnelle vertu économique ont épargné à l'Allemagne fédérale les révisions déchirantes suivant les discours apaisants, d'autant que le succès des Verts canalisaient le vote protestataire, au-delà des préoccupations strictement écologiques.

La Grande-Bretagne de M<sup>me</sup> Thatcher n'offre pas la même image de cohésion. Fille d'épicière qui a réussi, héraut de la revanche du petit peuple sur l'establishment, représentant des valeurs traditionnelles, chantre de la morale et de la discipline, la « Dame de fer » a parfois des allures de Le Pen en jupon. Son populisme, son franc-parler, sa méfiance vis-à-vis de l'Etat-providence, ne déplairaient certainement pas à nombre de Français qui se prononcent aujourd'hui pour l'extrême droite, même si M<sup>me</sup> Thatcher a retenu de son éducation méthodiste une aversion profonde pour le racisme et la xénophobie. Sous sa direction, le Parti conservateur est mieux placé que la droite française pour prendre en charge la frange la plus nationaliste et la plus réactionnaire de la population. Contrairement à ses collègues parisiens, elle n'a jamais cherché à farder la réalité par des propos démagogiques ; ses adversaires comme ses amis lui reprocheraient plutôt de dire toujours haut et fort ce qu'elle pense, à savoir que les Britanniques

ont plus de chance de s'en sortir par l'effort que par l'assistance. Discours rude que refuse le Parti travailliste ; malgré ses échecs électoraux successifs et ses querelles internes, il reste toutefois une force d'intégration irremplaçable pour la classe ouvrière britannique, alors que le Parti communiste français ne joue plus depuis longtemps ce rôle de contre-société et que le PS, malgré l'hégémonie conquise à gauche, n'est toujours pas un véritable parti populaire.

Dans une France moins marquée par la mort des idéologies, si souvent célébrée, que par le désordre des idées, où les fronts politiques sont intervertis, les pistes effacées, les repères caducs, la reconstitution d'un tissu social beaucoup plus radicalement déchiré par la course à la modernisation et à la compétitivité que les réactions des représentants patentés des forces sociales pouvaient le laisser croire apparaît comme un objectif prioritaire. Dans une situation économique où le retour à la prospérité des années 60 est un mythe et où l'assistance sociale a atteint ses limites théoriques et financières, le lepénisme a encore de beaux jours devant lui. A moins que les hommes politiques soient capables de penser, en s'inspirant, pourquoi pas ? des exemples étrangers, une stratégie refusant à la fois le retour à l'étatisme et le culte du libéralisme sauvage. L'enjeu dépasse largement le choix du 8 mai.

DANIEL VERNET.

# Petite et Géniale.

## Psion Organiseur II La petite machine géniale



### ☑ C'est un répertoire électronique

Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez 'kovs' et il retrouvera Tchaikovsky par exemple).

### ☑ C'est un agenda

Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.

### ☑ C'est une horloge et un calendrier

Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oubliez plus jamais rien.

### ☑ C'est une calculatrice

Précision à 12 chiffres. 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions, pour gagner du temps.

### ☑ C'est programmable

Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc., plus de 50 fonctions au total). Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.

### ☑ C'est petit (mais c'est génial)

A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.

Offrez-vous un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC\* (990 F HT), manuel et messages en français, garanti un an. Il est en vente dans les magasins FNAC, DURIEZ, la Règle à Calcul et dans d'autres magasins (liste ci-dessous). Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12.

**Aware**

Tél. (1) 45.23.21.12

\*Prix du modèle C.M. Aware est une marque déposée.

## La presse marocaine et le succès de M. Le Pen

Le racisme et la xénophobie ont été les grands vainqueurs du premier tour de l'élection présidentielle française, estimait, mardi 26 avril, la presse marocaine.

« Le succès du FN de Le Pen montre qu'il y a quelque chose de pourri dans le pays de Voltaire », écrit le journal *Al Maghrib* (proche du gouvernement), soulignant que le monde a assisté au « triomphe de la haine et de l'exclusion » en France. Plus grave encore, ajoute-t-il, est le score du même Le Pen au Maroc, où 12,63% des

Français « ont fait un vote raciste ». *Al Bayane* (opposition communiste) déclare voir dans ce résultat un « danger immédiat et physique », non seulement pour les Marocains mais aussi pour tous les étrangers originaires du tiers-monde qui résident en France et contre lesquels les « éruptions de Le Pen se sont déchaînées ». Le quotidien *l'Opinion* (opposition nationaliste) considère que le score réalisé par M. Le Pen est « une catastrophe pour les immigrés ».

Collection  
« Espace des hommes »

**LES VIGNERONS**  
Usages et mentalités  
des pays de vignobles  
CLAUDE ROYER

20 x 28 cm - 260 p. - 300  
ill. en noir et en couleurs - 205 F

**Berger-Levrault**  
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Principaux points de vente Organiseur II :  
• Anancy Temps 3.50.45.15 • Bordeaux Siroco Boutiques 06.95.20.11 • Cannes Siroco Boutiques 06.95.20.11 • Chartres Librairie Jeanne 02.37.51.57 • Epervier Magasin Général 04.52.02.82 • Grenoble CDM 04.68.56.56  
• Hainaut Diabestes 01.99.28.75 • Lille MBOC Informatique 03.74.94.50 • Lyon DDM 07.72.49.52 • Marseille SLP Informatique 01.94.84.12 • Metzville Cédric Juchaux 01.23.52.44 • Montargis Electronique-Service 78.92.48.98  
• Nancy Etes 03.83.31.00.52 • Nice Siroco Boutiques 03.75.29.12 • Paris 2e Immediat 01.42.96.58.59 • Paris 9e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 10e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 11e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 12e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 13e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 14e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 15e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 16e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 17e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 18e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 19e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 20e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 21e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 22e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 23e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 24e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 25e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 26e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 27e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 28e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 29e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 30e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 31e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 32e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 33e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 34e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 35e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 36e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 37e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 38e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 39e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 40e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 41e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 42e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 43e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 44e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 45e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 46e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 47e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 48e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 49e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 50e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 51e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 52e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 53e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 54e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 55e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 56e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 57e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 58e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 59e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 60e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 61e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 62e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 63e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 64e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 65e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 66e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 67e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 68e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 69e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 70e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 71e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 72e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 73e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 74e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 75e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 76e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 77e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 78e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 79e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 80e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 81e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 82e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 83e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 84e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 85e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 86e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 87e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 88e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 89e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 90e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 91e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 92e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 93e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 94e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 95e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 96e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 97e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 98e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 99e Règle à Calcul 01.42.92.50.39 • Paris 100e Règle à Calcul 01.42.92.50.39

# de droite, le Front national est en position d'arbitre

## VILLES DÉTENUES PAR LA GAUCHE

### OÙ LES CANDIDATS DE GAUCHE SONT MAJORITAIRES

**AISNE**: Laon (PS) \*, Soissons (PS) \*.  
**ALLIER**: Commentry (PS), Cusset (PS), Montluçon (PS), Yzeure (PS).  
**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**: Château-Arnoux (PS).  
**ARDÈCHE**: Le Teil (PS).  
**ARDENNES**: Charleville-Mézières (PS), Revin (PS), Sedan (PS) \*.  
**ARIÈGE**: Foix (PS), Lavelanet (PS), Saint-Girons (PS).  
**AUBE**: Romilly-sur-Seine (PC).  
**AUDE**: Lézignan-Corbières (PS), Limoux (PS).  
**AVEYRON**: Decazeville (div. g.), Villefranche-de-Rouergue (MRG).  
**BOUCHES-DU-RHÔNE**: Berre-l'Étang (PC), Gardanne (PC) \*, Martigues (PC), Miramas (PC) \*, Port-de-Bouc (PC), Port-Saint-Louis-du-Rhône (PC), Septèmes-les-Vallons (PC).  
**CALVADOS**: Hérouville-Saint-Clair (PS), Mondeville (PS).  
**CANTAL**: Aurillac (PS).  
**CHARENTE**: Angoulême (PS), La Couronne (PS), Ruelle (PS), Soyaux (PS).  
**CHARENTE-MARITIME**: La Rochelle (MRG), Saintes (PS).  
**CHER**: Vierzon (PC).  
**CORRÈZE**: Tulle (PC).  
**CORSE-DU-SUD**: Sartène (PC).  
**HAUTE-CORSE**: Bastia (MRG).  
**COTE-D'OR**: Chenove (PS).  
**COTES-DU-NORD**: Saint-Brieuc (PS), Guingamp (PS), Plérin (PC).  
**CREUSE**: Guéret (PS), La Souterraine (PC).  
**DORDOGNE**: Coulonieix-Chamiers (PC), Sarlat-la-Canéda (PC), Terrasson-la-Villedieu (PC) \*.  
**DOUBS**: Audincourt (PC), Béthoncourt (PC).  
**EURE**: Gisors (PC).  
**EURE-ET-LOIR**: Lucé (MRG).  
**FINISTÈRE**: Concarneau (PS), Morlaix (PS), Quimper (div. g.).  
**GARD**: Alès (PC) \*.  
**HAUTE-GARONNE**: Blagnac (MRG), Colomiers (PS), Cugnaux (PS) \*, Ramonville-Saint-Agne (PS) \*, Revel (PS) \*.  
**GERES**: Auch (PS).  
**GIRONDE**: Bègles (PC), Cenon (PS), Lormont (PS), Mérignac (PS), Saint-Médard-en-Jalles (PS) \*, Villenave-d'Ornon (PS).  
**HÉRAULT**: Frontignan (PS), Pézenas (PC rén.).  
**ILLE-ET-VILAINE**: Rennes (PS), Fougères (PS) \*, Redon (PS).  
**INDRE**: Déols (PC), Issoudun (PS).  
**INDRE-ET-LOIRE**: Sainct-Pierre-des-Corps (PC).  
**ISÈRE**: Échirolles (PC), Fontaine (PC), Le Pont-de-Claix (PC), Saint-Martin-d'Hères (PC).  
**LANDES**: Saint-Paul-lès-Dax (PS).  
**LOIRE**: Firminy (PC), La Ricamarie (PC), Rive-de-Gier (PC), Unieux (PC).  
**LOIRE-ATLANTIQUE**: Bouguenais (PS), Couéron (PS), Rezé (PS), Saint-Herblain (PS), Saint-Nazaire (PS), Saint-Sébastien-sur-Loire (PS).  
**LOIRET**: Chalette-sur-Loing (PC), Fleury-les-Aubrais (PC).  
**LOT**: Cahors (MRG), Figeac (PS), Gourdon (PS).  
**LOT-ET-GARONNE**: Tonneins (PS).  
**MAINE-ET-LOIRE**: Trélazé (PC).  
**MANCHE**: Equeurdreville-Hainneville (PS), Octeville (PS), Tourlaville (PS).  
**MAYENNE**: Laval (ex-PS), Mayenne (PS).  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**: Homécourt (PC), Jœuf (PC), Longwy (PC), Mont-Saint-Martin (PC), Villers-lès-Nancy (PC).  
**MEUSE**: Bar-le-Duc (PS), Commercy (PS) \*.  
**MORBIHAN**: Hennebont (PC), Lanester (PC).

**MOSELLE**: Behren-les-Forbach (PC) \*, Freyding-Merlebach (PS) \*, Hagondange (PC), Moyeuvre-Grande (PS), Rombas (PS) \*, Uckange (PS) \*, Woippy (PS) \*.  
**NIÈVRE**: Nevers (PS), Cosne-Cours-sur-Loire (PS), Varennes-Vauzelles (PC).  
**NORD**: Anzin (PS), Armentières (PS), Bruay-sur-l'Escaut (PC), Denain (PC), Faches-Thumesnil (PS) \*, Fournies (PC), Grande-Synthe (PS), Lomme (PS), Loos (PS), Raismes (PC), Saint-Pol-sur-Mer (PS), Villeneuve-d'Ascq (PS), Wattrelos (PS).  
**OISE**: Beauvais (PS) \*, Creil (PS), Montataire (PC).  
**PAS-DE-CALAIS**: Arras (PS) \*, Auchel (PC), Avion (PC), Béthune (PS), Boulogne-sur-Mer (PS), Bruay-en-Artois (PS), Bully-les-Mines (PS), Calais (PC), Carvin (PC), Courrières (PS), Harnes (PC), Lens (PS), Libercourt (PC), Liévin (PS), Méricourt (PC), Nœux-les-Mines (PS), Outreau (PS), Le Portel (PS) \*, Rouvroy (PC), Saint-Martin-Boulogne (PS), Sallaumines (PC).  
**PUY-DE-DOME**: Thiers (PS).  
**PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**: Hendaye (PS) \*, Oloron-Sainte-Marie (PS).  
**HAUTES-PYRÉNÉES**: Tarbes (PC), Bagnères-de-Bigorre (PC).  
**PYRÉNÉES-ORIENTALES**: Cérêt (PS), Elné (PC diss.).  
**RHÔNE**: Décines-Charpieu (PS) \*, Givors (PC), Grigny (PC), Pierre-Bénite (PC), Saint-Fons (PS), Vaulx-en-Velin (PC), Vénissieux (PC).  
**SAONE-ET-LOIRE**: Le Creusot (PS), Gueugnon (PS), Saint-Vallier (PC).  
**SARTHE**: Le Mans (PC), Allonnes (PC).  
**SEINE-MARITIME**: Bolbec (PC), Canteleu (PC), Darnetel (PC), Dieppe (PC), Elbeuf (PS), Gonfreville-l'Orcher (PC), Le Grand-Quevilly (PS), Harfleur (PC), Le Havre (PC), Lillebonne (PS), Maromme (PC), Montivilliers (PS), Oissel (PC), Le Petit-Quevilly (PC), Saint-Étienne-du-Rouvray (PC), Yvetot (MRG).  
**DEUX-SÈVRES**: Niort (PS), Parthenay (PS) \*.  
**SOMME**: Albert (PC), Péronne (PC) \*.  
**TARN**: Carmaux (PS).  
**TARN-ET-GARONNE**: Castelsarrasin (PS).  
**VENDÉE**: La Roche-sur-Yon (PS) \*.  
**VIENNE**: Poitiers (PS), Châtelleraut (PS).  
**HAUTE-VIENNE**: Limoges (PS), Isle (PS), Saint-Junien (PC).  
**VOSGES**: Golbey (PS) \*.  
**YONNE**: Migennes (PC).  
**TERRITOIRE-DE-BELFORT**: Beaucourt (PS), Delle (PS).  
**SEINE-ET-MARNE**: Mity-Mory (PC).  
**YVELINES**: Les Mureaux (PC), Saint-Cyr-l'École (PC), Trappes (PC).  
**ESSONNE**: Evry (PS), Corbeil-Essonnes (PC), Etampes (PC) \*, Grigny (PC), Massy (PS), Morsang-sur-Orge (PC), Palaiseau (PC), Les Ulis (PS), Vigneux-sur-Seine (PC).  
**HAUTS-DE-SEINE**: Nanterre (PC), Bagneux (PC), Clichy (PS) \*, Gennevilliers (PC), Malakoff (PC), Le Plessis-Robinson (PC).  
**SEINE-SAINT-DENIS**: Bobigny (PC), Aubervilliers (PC), Bagnollet (PC), Le Blanc-Mesnil (PC), Bondy (PS), La Courneuve (PC), Drancy (PC), Epinay-sur-Seine (PS), Montreuil (PC), Neuilly-sur-Marne (PS), Pantin (PC), Noisy-le-Sec (PC), Pierrefitte-sur-Seine (PC), Romainville (PC), Saint-Denis (PC), Sevran (PC), Saint-Ouen (PC), Stains (PC), Tremblay-lès-Gonesses (PC).  
**VAL-DE-MARNE**: Créteil (PS), Alfortville (PS), Arcueil (PC), Bonneuil-sur-Marne (PC), Cachan (PS), Champigny-sur-Marne (PC), Chevilly-Larue (PC), Choisy-le-Roi (PC), Fresnes (PS), Gentilly (PC), L'Hay-les-Roses (PS), Ivry-sur-Seine (PC), Orly (PC), Villejuif (PC), Villeneuve-le-Roi (PC), Vitry-sur-Seine (PC).  
**VAL D'OISE**: Argenteuil (PC), Bezons (PC), Garges-lès-Gonesses (PC), Villiers-le-Bel (PS).

A moins d'un an des élections municipales prévues en mars 1989, le scrutin du 24 avril 1988 constitue un test de l'évolution des électors. La progression de l'extrême droite en zone urbaine confirmée le 24 avril est telle que dans 99 villes gérées par l'UDF sur 164 et dans 107 municipalités détenues par le RPR sur 169, la droite n'est pas majoritaire sans l'extrême droite.

Sur les trois cent trente-trois villes détenues par l'UDF et le RPR, dont le Monde a publié les résultats du premier tour de l'élection présidentielle dans ses éditions du 26 avril, moins d'une sur huit accorde la majorité absolue de ses suffrages à MM. Jacques Chirac et Raymond Barre. Tel est le principal enseignement des tableaux que nous publions et qui retracent l'évolution du rapport gauche-droite depuis les élections municipales de 1983 jusqu'à premier tour de l'élection présidentielle de 1988 dans huit cent douze villes.

La majorité renforce encore son implantation dans ses traditionnelles zones de force, telles que l'ouest de l'Île-de-France ou le Rhône.

En Alsace et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'UDF et le RPR voient leurs positions s'effriter encore au profit de l'extrême droite, dont l'influence

était déjà loin d'être négligeable lors des élections législatives de 1986.

La droite cède également du terrain au profit de l'opposition puisque 43 municipalités qu'elle gère basculent à gauche, sans compter la trentaine de communes qu'elle lui avait déjà abandonnées lors des élections législatives de 1986 et qui sont restées favorables aux candidats de gauche.

L'opposition conserve, pour sa part, son influence traditionnelle dans le Nord et surtout dans le Pas-de-Calais: 73 % de électeurs d'Avion (Pas-de-Calais) et 67 % de ceux de Raismes (Nord) se sont prononcés pour l'un des cinq candidats de gauche en 1988. De même en est-il à l'est de l'Île-de-France où le PS renforce ses positions au détriment du PCF. Globalement, la gauche consolide ses acquis en Seine-Maritime.

En revanche, dix-sept villes détenues par le PS et le PCF basculent à droite emboitant ainsi le pas aux cent vingt-deux municipalités où la gauche était minoritaire à l'issue des élections législatives de 1986. Parmi ces nouvelles déflections, figurent Bourges (PCF), Villeurbanne (PS) ou Belfort (PS).

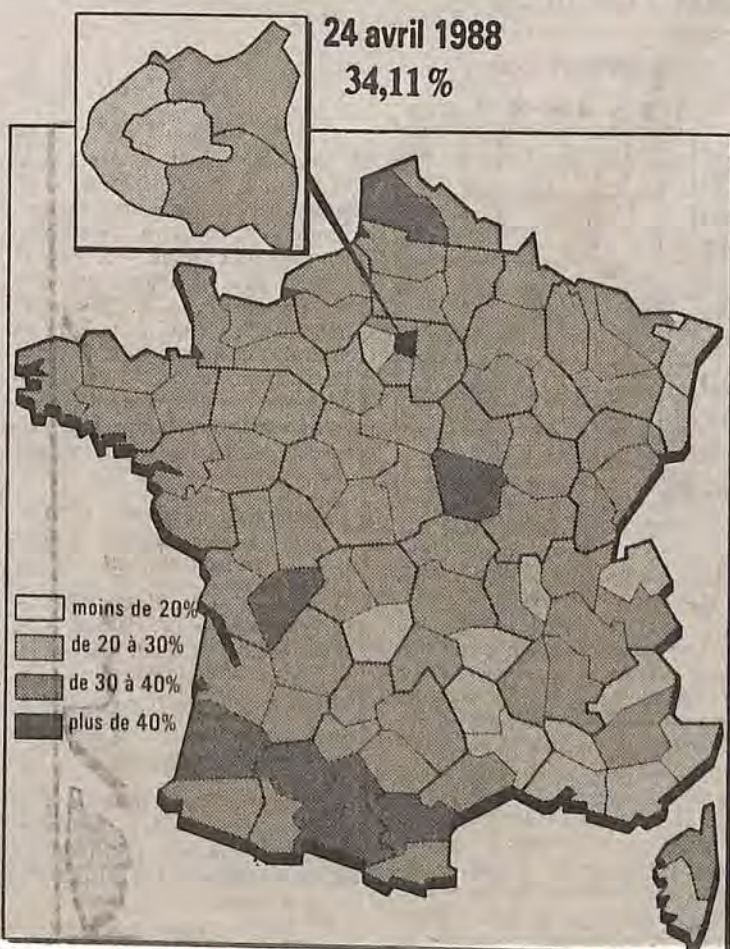
V. D.

## VILLES DÉTENUES PAR LA DROITE OÙ LES CANDIDATS DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE SONT MAJORITAIRES

**AIN**: Ambérieu-en-Bugey (app. UDF), Belley (UDF-PR), Miribel (UDF-PR), Yonnax (RPR).  
**ALLIER**: Moulins (RPR), Vichy (UDF-PR).  
**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**: Digne (RPR), Manosque (RPR), Sisteron (div. d.).  
**HAUTES-ALPES**: Gap (UDF), Embrun (div. d.).  
**ALPES-MARITIMES**: Nice (RPR), Antibes (UDF-rad), Cagnes-sur-Mer (RPR), Cannes (RPR), Le Cannet (RPR), Grasse (div. d.), Menton (RPR), Roquebrune-Cap-Martin (RPR), Saint-Laurent-du-Var (RPR), Vallauris (div. d.), Vence (RPR).  
**ARDÈCHE**: Privas (UDF), Annonay (RPR), Aubenas (RPR), Guilherand (UDF), Tournon (UDF).  
**ARDENNES**: Givet (RPR).  
**AUBE**: Troyes (RPR), Saint-André-les-Vergers (UDF-PR), Sainte-Savine (UDF-rad).  
**AUDE**: Castelnaudary (RPR), Narbonne (div. d.).  
**AVEYRON**: Rodez (UDF-PR), Saint-Affrique (div. d.).  
**BOUCHES-DU-RHÔNE**: Aix-en-Provence (UDF-rad), Châteaurenard (div. d.), Marignane (div. d.), Salon-de-Provence (UDF-CDS), Tarascon (div. d.).  
**CALVADOS**: Caen (UDF-PR), Bayeux (div. d.), Lisieux (RPR), Vire (PS) (I).  
**CANTAL**: Mauriac (RPR), Saint-Flour (UDF-PR).  
**CHARENTE**: Cognac (RPR).  
**CHARENTE-MARITIME**: Rochefort (div. d.), Royan (RPR), Saint-Jean-d'Angély (RPR).  
**CORRÈZE**: Brive (RPR), Egletons (RPR), Ussel (RPR).  
**CORSE-DU-SUD**: Ajaccio (div. d.), Porto-Vecchio (RPR).  
**HAUTE-CORSE**: Corte (RPR).  
**COTE-D'OR**: Dijon (RPR), Beaune (RPR), Châtillon-sur-Seine (CNI), Longvic (RPR).  
**COTES-DU-NORD**: Dinan (UDF-PR).  
**DORDOGNE**: Périgueux (RPR), Montpon-Ménéstrol (RPR).  
**DOUBS**: Pontarlier (RPR).  
**DROME**: Bourg-de-Péage (CNI), Pierrelatte (UDF).  
**EURE**: Les Andelys (RPR), Bernay (UDF), Vernon (RPR).  
**EURE-ET-LOIR**: Châteaudun (RPR), Dreux (app. RPR).  
**FINISTÈRE**: Brest (RPR), Guipavas (RPR), Landerneau (RPR), Saint-Pol-de-Léon (div. d.).  
**GARD**: Nîmes (div. d.), Beaucaire (div. d.), Saint-Gilles (div. d.).  
**HAUTE-GARONNE**: Toulouse (UDF), Balma (app. UDF-PR), Muret (div. d.), Saint-Gaudens (UDF-rad).  
**GIRONDE**: Bordeaux (RPR), Arcachon (RPR), Le Bouscat (RPR), Gradignan (div. d.), Libourne (UDF-PR), Talence (RPR), La Teste (CNI).  
**HÉRAULT**: Agde (RPR), Béziers (UDF-PSD), Castelnaud-le-Lez (RPR), Lodève (UDF-rad), Lunel (div. d.), Sète (UDF-CDS).  
**ILLE-ET-VILAINE**: Dinard (RPR), Saint-Malo (div. d.), Vitré (UDF-CDS).  
**INDRE-ET-LOIRE**: Tours (div. d.), Amboise (RPR), Saint-Avertin (div. d.), Saint-Cyr-sur-Loire (div. d.), Joué-lès-Tours (UDF-CDS).  
**ISÈRE**: Grenoble (RPR), Meylan (UDF-PR).  
**JURA**: Dole (UDF-rad), Saint-Claude (RPR).  
**LANDES**: Biscarosse (RPR), Dax (UDF-PR).  
**LOIR-ET-CHER**: Blois (UDF), Salbris (RPR), Vendôme (div. d.).  
**LOIRE**: Saint-Etienne (UDF-CDS), Le Chambon-Feugerolles (CNI), Montbrison (UDF), Roche-la-Molière (div. d.), Saint-Just-Saint-Rambert (div. d.).  
**HAUTE-LOIRE**: Le Puy (UDF-CDS), Brioude (UDF-PR), Yssingaux (div. d.).  
**LOIRE-ATLANTIQUE**: Nantes (RPR), La Baule-Escoubac (RPR), Orvault (UDF-PR), Pornic (div. d.), Saint-Brevin-les-Pins (RPR), Vertou (RPR).  
**LOIRET**: Orléans (UDF-PR), Gien (UDF-PR), Montargis (RPR), Olivet (UDF).  
**LOT-ET-GARONNE**: Agen (UDF), Nérac (UDF), Le Passage-d'Agen (div. d.), Villeneuve-sur-Lot (UDF).  
**LOZÈRE**: Mende (UDF), Marvejols (UDF-PR), Saint-Chély-d'Apcher (UDF-PR).  
**MAINE-ET-LOIRE**: Avrillé (UDF), Cholet (UDF), Les Ponts-de-Cé (div. d.), Saumur (RPR), Segré (UDF-CDS).  
**MANCHE**: Saint-Lô (UDF-PR), Avranches (div. d.), Coutances (UDF), Granville (UDF-PR).  
**MARNE**: Tinqueux (RPR).  
**HAUTE-MARNE**: Chaumont (div. d.), Colombey-les-Deux-Eglises (RPR).  
**MAYENNE**: Château-Gontier (UDF-CDS).  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**: Nancy (UDF-rad), Jarville-la-Malgrange (UDF), Laxou (div. d.), Lunéville (RPR), Pont-à-Mousson (div. d.), Saint-Max (RPR), Toul (RPR), Vandœuvre-lès-Nancy (div. d.), Villiers-lès-Nancy (UDF-CDS).  
**MEUSE**: Verdun (div. d.).  
**MORBIHAN**: Auray (div. d.), Ploemeur (div. d.), Vannes (UDF-PR).  
**MOSELLE**: Metz (UDF-CDS), Florange (UDF), Forbach (RPR), Hombourg-Haut (div. d.), Montigny-lès-Metz (RPR), Saint-Avold (div. d.), Sarrebourg (RPR), Sarreguemines (UDF-CDS).  
**NORD**: Cambrai (RPR), Croix (UDF-CDS), Douai (RPR), Dunkerque (RPR), Halluin (div. d.), Lambertsart (UDF-CDS), Lys-les-Lannoy (RPR), La Madeleine (RPR), Marcq-en-Baroeul (RPR), Maubeuge (UDF-PSD), Roubaix (UDF-CDS), Saint-André (UDF-CDS), Tourcoing (UDF-PR), Valenciennes (RPR), Wattignies (RPR).  
**OISE**: Compiègne (CNI), Noyon (RPR), Senlis (RPR).  
**ORNE**: L'Aigle (UDF-CDS), Flers (RPR).  
**PAS-DE-CALAIS**: Saint-Omer (RPR).  
**PUY-DE-DOME**: Chamalières (UDF-PR).  
**PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**: Anglet (UDF), Bayonne (UDF), Biarritz (RPR), Saint-Jean-de-Luz (RPR).  
**PYRÉNÉES-ORIENTALES**: Perpignan (UDF-PSD), Prades (UDF-PR).  
**BAS-RHIN**: Strasbourg (UDF-CDS), Bischheim (UDF), Bischwiller (RPR), Haguenau (UDF-CDS), Illkirch-Graffenstaden (RPR), Lingolsheim (UDF-CDS), Sélestat (UDF-PR) \*, Saverne (UDF-CDS).  
**HAUT-RHIN**: Colmar (UDF-CDS), Guebwiller (RPR), Illzach (UDF-CDS), Mulhouse (UDF-PSD), Riedisheim (RPR), Saint-Louis (UDF-CDS), Wittelsheim (UDF-CDS).  
**RHÔNE**: Lyon (UDF), Caluire-et-Cuire (UDF-PSD), Ecully (UDF), Rillieux-la-Pape (UDF), Sainte-Foy-lès-Lyon (UDF-CDS), Saint-Genis-Laval (app. RPR), Tarare (RPR), Tassin-la-Demi-Lune (UDF).  
**HAUTE-SAONE**: Vesoul (UDF-PR), Gray (UDF-PR).  
**SAONE-ET-LOIRE**: Autun (UDF-PR), Chalon-sur-Saône (RPR), Louhans (UDF-CDS), Paray-le-Monial (div. d.).  
**SARTHE**: La Flèche (mod.), Sablé-sur-Sarthe (RPR).  
**SAVOIE**: Chambéry (RPR), Aix-les-Bains (UDF-PR), Albertville (RPR).  
**HAUTE-SAVOIE**: Annecy (UDF-CDS), Annecy-le-Vieux (UDF-PR), Cluses (RPR), Thonon-les-Bains (UDF-CDS).  
**SEINE-MARITIME**: Rouen (UDF-CDS), Mont-Saint-Aignan (app. RPR).  
**DEUX-SÈVRES**: Bressuire (UDF-rad).  
**SOMME**: Doullens (UDF-CDS).  
**TARN**: Mazamet (RPR).  
**VAR**: Toulon (UDF-PR), Draguignan (UDF), Fréjus (UDF-PR), Hyères (div. d.), Saint-Raphaël (RPR), La Seyne-sur-Mer (UDF-PR), Six-Fours-les-Plages (div. d.), La Valette-du-Var (RPR).  
**VAUCLUSE**: Avignon (RPR), Carpentras (UDF), L'Isle-sur-la-Sorgue (div. d.), Orange (RPR), Pertuis (RPR), Le Pontet (div. d.).  
**VENDÉE**: Challans (div. d.), Fontenay-le-Comte (RPR), Les Sables-d'Olonne (div. d.).  
**VIENNE**: Loudun (UDF-CDS), Montmorillon (div. d.).  
**VOSGES**: Epinal (RPR), Gérardmer (div. d.), Mirecourt (UDF-PR), Neufchâteau (RPR), Remiremont (RPR), Saint-Dié (RPR).  
**YONNE**: Auxerre (UDF-PR), Avallon (div. d.), Joigny (RPR), Sens (UDF).  
**PARIS-ET-PR**.  
**SEINE-ET-MARNE**: Melun (RPR), Avon (div. d.), Chelles (RPR), Coulommiers (div. d.), Fontainebleau (UDF-CDS), Lagny-sur-Marne (RPR), Nemours (RPR), Ozoir-la-Ferrière (UDF-rad), Provins (RPR).  
**YVELINES**: Versailles (UDF-CDS), La Celle-Saint-Cloud (div. d.), Chatou (RPR), Le Chesnay (UDF), Maisons-Laffitte (div. d.), Le Pecq (RPR), Poissy (RPR), Rambouillet (RPR), Saint-Germain-en-Laye (RPR), Vélizy-Villacoublay (RPR), Le Vésinet (UDF).  
**ESSONNE**: Athis-Mons (div. d.), Brunoy (RPR), Bures-sur-Yvette (div. d.), Draveil (mod.), Gif-sur-Yvette (mod.), Longjumeau (div. d.), Montgeron (RPR), Orsay (div. d.), Savigny-sur-Orge (RPR), Verrières-le-Buisson (div. d.), Viry-Châtillon (mod.), Yerres (RPR).  
**HAUTS-DE-SEINE**: Asnières-sur-Seine (RPR), Bois-Colombes (RPR), Boulogne-Billancourt (RPR), Bourg-la-Reine (UDF-CDS), Châtillon (RPR), Chaville (UDF-CDS), Clamart (UDF-CDS), Courbevoie (UDF-PR), Fontenay-aux-Roses (UDF), Garches (div. d.), La Garenne-Colombes (div. d.), Issy-les-Moulineaux (UDF-PSD), Levallois-Perret (RPR), Meudon (UDF-PSD), Montrouge (UDF), Neuilly-sur-Seine (RPR), Puteaux (RPR), Reuil-Malmaison (RPR), Saint-Cloud (UDF-PR), Sceaux (UDF-CDS), Sèvres (UDF), Suresnes (RPR), Vanves (RPR).  
**SEINE-SAINT-DENIS**: Aulnay-sous-Bois (RPR), Gagny (RPR), Les Lilas (UDF-CDS), Monfermeil (div. d.), Neuilly-Plaisance (RPR), Noisy-le-Grand (RPR), Les Pavillons-sous-Bois (RPR), Rosny-sous-Bois (div. d.), Villemonble (RPR), Villepinte (RPR).  
**VAL-DE-MARNE**: Charenton-le-Pont (UDF-PR), Chennevières-sur-Marne (div. d.), Joinville-le-Pont (div. d.), Le Kremlin-Bicêtre (RPR), Maisons-Alfort (UDF-PR), Nogent-sur-Marne (RPR), Le Perreux-sur-Marne (RPR), Saint-Mandé (RPR), Saint-Maur-des-Fossés (div. d.), Sucy-en-Brie (UDF), Vincennes (UDF-PR).  
**VAL-D'OISE**: Pontoise (UDF), Deuil-la-Barre (UDF-CDS), Eaubonne (UDF-CDS), Ermont (div. d.), Franconville (UDF-PR), Gennevilliers (div. d.), Herblay (UDF-rad), Montmorency (UDF-PR), Saint-Gratien (UDF-rad), Sannois (UDF), Soisy-sous-Montmorency (UDF-CDS), Taverny (RPR).

Dans les villes marquées d'une \*, la droite et l'extrême-droite étaient majoritaires aux élections législatives de 1986.

## des élections présidentielles



● **RECTIFICATIF.** La carte de nos premières éditions (le Monde du 27 avril) représentant le total des voix de droite au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 (c'est-à-dire M. Chirac plus M. Giscard d'Estaing plus M. Debré plus M<sup>me</sup> Garaud) comportait des erreurs qui ont été corrigées dans nos dernières éditions:

- Départements indiqués à moins de 40 % de voix et qui, en réalité, sont situés entre 40 % et 45 % : Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Val-d'Oise, Haute-Vienne.

- Départements indiqués entre 40 % et 45 % et qui, en réalité, sont situés entre 45 % et 50 % : Allier, Ardennes, Charente, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne.

- Départements indiqués entre 45 % et 50 % et qui, en réalité, sont situés à plus de 50 % : Ardèche, Aube, Calvados, Corrèze, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Savoie, Yonne.

**EUROCAP**  
**INSTITUT CAPILLAIRE**  
 Plus de 30 ans d'expérience  
 dans les soins du cheveu  
 4, Place Franz Liszt  
 75010 PARIS  
**(1) 48.24.33.82**

Dans la ville marquée d'un \*, la gauche était majoritaire aux élections législatives de 1986.  
 (1) Olivier Stirn, maire (PS) de Vire, a été élu à la tête d'une liste d'union UDF-RPR aux élections municipales de 1983 avant de rallier le PS lors des élections législatives de 1986.